

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
189<sup>e</sup> année  
25 juillet 2013  
n° 27 / 7564<sup>e</sup>  
pages 1825 à 1888

## CHRONIQUE / Responsabilité pénale

Les infractions parentales  
> *Coralie Ambroise-Castérot*

1846

### ÉDITO

1825 *Shoot à boulets rouges sur le lampiste !, Félix Rome*

### ACTUALITÉS

1830 Créance privilégiée de cotisations sociales : portée et fait générateur

### POINTS DE VUE

1842 L'exception devient principe : à propos de la recherche sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires, *Lucile Lambert-Garrel et François Vialla*

1844 Pour un droit commercial de l'exploitation des données à caractère personnel, *Pierre Storrer*

### ÉTUDES ET COMMENTAIRES

1852 Chronique: La procédure d'enquête pour le rétablissement personnel (PERP) De la liquidation judiciaire au rétablissement professionnel, *François-Xavier Lucas et Marc Sénéchal*

1856 Panorama : Droit de la copropriété, *Pierre Capoulade, Daniel Tomasin et Patrice Lebatteux*

1867 Notes : L'extracommercialité relative d'un fichier informatisé de clientèle, *note sous Com. 25 juin 2013, Guillaume Beaussonie*

1870 L'enregistrement d'une bande sonore d'une œuvre audiovisuelle n'est pas soumis à la présomption de cession des droits des artistes-interprètes, *note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 29 mai 2013, Guillem Querzola*

1875 Loi dans le temps pour la période suspecte des actes du majeur protégé, *note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 12 juin 2013, Astrid Marais et David Noguéro*

1880 Mise à disposition de droits au paiement au profit de l'emprunteur : bail rural ou prêt à usage?, *note sous Civ. 3<sup>e</sup>, 24 avr. 2013, Franck Roussel*

1884 Insanité d'esprit du *de jure*: précisions prétoriennes sur l'action en nullité d'un testament, *note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 20 mars 2013, Farah Safi*

### ENTRETIEN

1888 Jean-Christophe Galloux - La Cour suprême des Etats-Unis revient sur la brevetabilité des gènes humains

DALLOZ



# Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
SYLVIE FAYE

CONSEIL SCIENTIFIQUE  
Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER  
Denis MAZEAUD, Philippe MERLE  
et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE  
Bénédictine FAUVARQUE-COSSON

## EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition

## REDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

### • REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Commerce électronique: Cédric MANARA

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU

Société et marché financier: Alain LIENHARD

### • EDITION - REALISATION

#### Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Florine LHUILLIER (5363)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique: Patrick VERDON (5448)

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

## ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Christophe CHEVALLEY

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN, Responsable

Tél: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 398 € HT (406,36 € TTC)

Etranger: 464 € HT

Prix au numéro: 19,40 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUVE, 733, rue St Léonard BP3

53101 Mayenne cedex

Dépôt légal - Juillet 2013

## Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

Ce numéro contient un encart jeté  
« Omnidroit »

# SOMMAIRE

## ÉDITO par Félix Rome

1825 Shoot à boulets rouges  
sur le lampiste !



## ACTUALITÉS

1828

### DROIT DES AFFAIRES

#### Concurrence-Distribution

Autorité de la concurrence: présentation  
du rapport d'activité pour 2012

#### Contrat d'affaires

Transport maritime: fonds de limitation et res-  
ponsabilité du transporteur, *Com. 9 juill. 2013*

#### Entreprise en difficulté

Créance privilégiée de cotisations sociales:  
portée et fait générateur, *Com. 9 juill. 2013*

Extension de procédure: caractère non exclusif  
de la demande, *Com. 9 juill. 2013*

Clôture de la liquidation judiciaire: prorogation  
du délai d'examen, *Com. 9 juill. 2013*

#### Propriété intellectuelle

Redevance pour copie privée:

première vente de supports d'enregistrement,  
*CJUE 11 juill. 2013*

#### Société et marché financier

Exclusion statutaire: sanction de l'impérative  
participation de l'associé au vote,  
*Com. 9 juill. 2013*

Société par actions simplifiée: engagement  
pris par le directeur général, *Com. 9 juill. 2013*

1834

### DROIT CIVIL

#### Contrat-Responsabilité-Assurance

Vente d'immeuble: transmission de l'action  
de droit commun contre les constructeurs,  
*Civ. 3<sup>e</sup>, 10 juill. 2013*

Vices cachés (cheminée): qualité de vendeur  
professionnel, *Civ. 3<sup>e</sup>, 10 juill. 2013*

Cession de créance: effets dans les rapports  
entre le cédant et le cessionnaire,  
*Com. 9 juill. 2013*

#### Famille-Personne-Succession

Prestation compensatoire: substitution d'un  
capital à une rente viagère, *Civ. 1<sup>re</sup>, 10 juill. 2013*

Succession: indemnité d'occupation due  
à l'indivision, *Civ. 1<sup>re</sup>, 10 juill. 2013*

1835

### DROIT IMMOBILIER

#### Bail

Bail rural: promesse de vente prévoyant  
la purge du droit de préemption,  
*Civ. 3<sup>e</sup>, 10 juill. 2013*

#### Construction-Urbanisme

Contentieux de l'urbanisme: publication  
d'une ordonnance

1836

### DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

#### Droit européen

Liberté religieuse: limitation de la liberté  
syndicale (Roumanie), *CEDH 9 juill. 2013*

CNUDCI: règlement sur la transparence  
dans l'arbitrage

1837

### DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Presse et communication

Formalisme de l'assignation: application  
des dispositions spéciales de la loi de 1881,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 3 juill. 2013*

#### Procédure pénale

Politique pénale et action publique: adoption  
du texte par le Sénat

1838

### DROIT PUBLIC

#### Droit administratif

Transparence de la vie publique: adoption  
en première lecture par le Sénat

Relations entre l'administration et le citoyen:

règle du silence valant acceptation

Domaine public: passerelle construite sans  
autorisation, *Civ. 3<sup>e</sup>, 3 juill. 2013*

Fonction publique: présentation du projet  
de loi sur la déontologie

Etrangers (vérification d'identité): prises  
d'empreintes digitales et de photographies,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 10 juill. 2013*

Fonctionnement interne d'un service public:  
compétence du juge judiciaire,  
*Soc. 10 juill. 2013*

#### Environnement

Maintien des dispositifs publicitaires  
non conformes: publication du décret

1840

### DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

#### Droit du travail

Accord d'entreprise: opposition par un syndi-  
cat ayant la majorité des voix, *Soc. 10 juill. 2013*

#### Sécurité sociale

Amiante: période d'exposition ayant entraîné  
un cancer broncho-pulmonaire primitif,  
*Cass., ass. plén., 12 juill. 2013*

1840

### PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

#### Procédure civile

Tutelles (mesure de protection): formalisme  
de l'appel, *Civ. 2<sup>e</sup>, 11 juill. 2013*

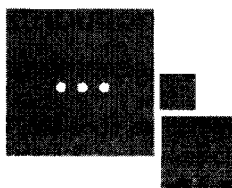
Péremption d'instance: lien de dépendance  
entre deux instances, *Civ. 2<sup>e</sup>, 11 juill. 2013*

#### Profession juridique et judiciaire

Avocat (procédure disciplinaire): exigence  
d'un procès équitable, *Civ. 1<sup>re</sup>, 3 juill. 2013*

Avocat (dispense du CAPA): exclusion des  
juges de proximité, *Civ. 1<sup>re</sup>, 10 juill. 2013*

Fonctionnement défectueux de la justice:  
envoi de « lettres-plaintes » individualisées,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 10 juill. 2013*



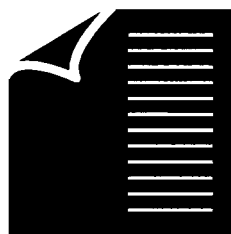
## POINTS DE VUE

1842

L'exception devient principe :  
à propos de la recherche sur l'embryon  
et les cellules souches embryonnaires  
par Lucile Lambert-Garrel et François Violla

1844

Pour un droit commercial  
de l'exploitation des données  
à caractère personnel  
par Pierre Storrer



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUES

1846

Les infractions parentales  
par Coralie Ambroise-Castérot

1852

La procédure d'enquête pour le rétablissement  
personnel (PERP). De la liquidation judiciaire  
au rétablissement professionnel  
par François-Xavier Lucas et Marc Sénéchal

### PANORAMA

1856

Droit de la copropriété  
juillet 2011 - juillet 2012  
par Pierre Capoulade, Daniel Tomasin  
et Patrice Lebatteux

### NOTES

1867

L'extracommercialité relative d'un fichier informatisé  
de clientèle, note sous *Com.* 25 juin 2013  
par Guillaume Beaussonie

1870

L'enregistrement d'une bande sonore d'une œuvre  
audiovisuelle n'est pas soumis à la présomption  
de cession des droits des artistes-interprètes,  
note sous *Civ. 1<sup>re</sup>*, 29 mai 2013  
par Guillem Querzola

1875

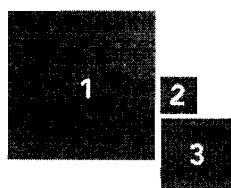
Loi dans le temps pour la période suspecte des actes  
du majeur protégé, note sous *Civ. 1<sup>re</sup>*, 12 juin 2013  
par Astrid Marais et David Noguéro

1880

Mise à disposition de droits au paiement au profit  
de l'emprunteur: bail rural ou prêt à usage ?,  
note sous *Civ. 3<sup>e</sup>*, 24 avr. 2013  
par Franck Roussel

1884

Insanité d'esprit du *de cujus*: précisions prétoriennees  
sur l'action en nullité d'un testament,  
note sous *Civ. 1<sup>re</sup>*, 20 mars 2013  
par Farah Safi



## ENTRETIEN

1888

Jean-Christophe Galloux - La Cour suprême des Etats-Unis revient sur la brevetabilité des gènes humains

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes: pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises); pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page); pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).